

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>01 ACCES AU SEJOUR EN BELGIQUE POUR ETUDIER .....</b>	<b>6</b>
1 Demande d'autorisation de séjour .....	6
2 Conditions pour obtenir l'autorisation .....	6
2.1 Condition d'études.....	7
Spécificités pour l'enseignement secondaire inférieur et primaire.....	7
Spécificités pour l'enseignement privé .....	7
2.2 Condition financière.....	8
2.3 Condition de santé.....	8
3 Démarches à l'arrivée .....	9
3.1 Inscription à la commune.....	9
3.2 Titre de séjour.....	9
3.3 Cas particulier – pays limitrophe.....	10
3.4 Peut-on refuser d'accorder le séjour à l'étudiant ?.....	11
4 Renouvellement du titre de séjour .....	11
5 L'étudiant peut-il se faire rejoindre par sa famille ? .....	12
5.1 Quels membres de la famille ? .....	12
5.2 Quelles conditions ?.....	13
Séjours de moins de trois mois .....	13
séjours de plus de trois mois.....	13
5.3 Procédure pour les séjours de plus de trois mois.....	13
Lieu d'introduction de la demande .....	13
Délais .....	14
Documents justificatifs .....	14
5.4 Démarches à effectuer à l'arrivée de la famille en Belgique .....	15
Inscription à la commune.....	15
Titre de séjour.....	15
6 Éloignement du territoire .....	15
6.1 Étudiant EEE.....	15
6.2 Membres de la famille .....	16
7 Recours.....	16
7.1 Recours juridictionnels.....	16
Recours devant le Conseil du Contentieux des Étrangers .....	16
Recours en cassation devant le Conseil d'État .....	16
7.2 Médiateur fédéral.....	17
8 Trouver une aide juridique .....	18
8.1 Aide juridique.....	18
Aide juridique de première ligne.....	18
Aide juridique de deuxième ligne .....	18
8.2 Assistance judiciaire .....	19
8.3 Trouver un avocat spécialisé.....	19
Principe .....	19
D'autres consultations juridiques .....	19
8.4 Aide sociale .....	20
<b>02 CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ACCES AUX ÉTUDES .....</b>	<b>21</b>
1 Équivalences de diplôme en Fédération Wallonie-Bruxelles .....	21
1.1 Authentification, légalisation et traduction .....	22
Authentification et légalisation des documents.....	22
Traduction des documents .....	23
1.2 Équivalence d'un titre d'études primaires ou secondaires .....	23
Remarques préliminaires .....	24
Pour une inscription dans l'enseignement supérieur en communauté française .....	24
Pour une inscription dans l'enseignement secondaire en communauté française .....	26
Décision d'équivalence .....	29
Contestation .....	29
1.3 Équivalence de diplôme supérieur pour l'enseignement supérieur .....	30
Distinction entre le niveau d'étude et le grade académique .....	31
Conditions.....	32
Procédure .....	32
2 Preuve de la maîtrise suffisante de la langue française dans l'enseignement supérieur .....	34

2.1	Comment apporter cette preuve ? .....	34
2.2	Examen spécifique de maîtrise de la langue française .....	35
	Qui organise cet examen ? .....	35
	Quand est-il organisé ? .....	35
	Comment se déroule l'examen ? .....	35
	Quand est notifié le résultat ? .....	35
<b>03</b>	<b>ÉTUDIANT EEE ET LE TRAVAIL .....</b>	<b>36</b>
1	Un étudiant EEE peut-il travailler en Belgique sans perdre son droit au séjour ? .....	36
2	Quel type de travail ? .....	36
3	Equivalence des diplomes obtenus à l'étranger .....	37
	<b>SOURCES JURIDIQUES .....</b>	<b>38</b>
	<b>ANNEXES .....</b>	<b>41</b>
	<b>CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR .....</b>	<b>43</b>
	<b>CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE .....</b>	<b>43</b>